

# Vanessa Michel

## Clermont-Ferrand 1944 :

### « Le Milliard de la Banque de France » (9 février) et « L'attentat de la Poterne » (8 mars)

*Avec la rafle du 25 novembre 1943 de l'Université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand depuis le début de la guerre, la récupération d'un milliard par des résistants le 9 février 1944 et l'attentat de la Poterne du 8 mars 1944 restent les événements les plus notables – pour des raisons différentes – de la période de l'Occupation à Clermont-Ferrand.*

*Il semble cependant que la transmission de ces épisodes marquants ait éprouvé quelques difficultés à parvenir jusqu'à nous.*

*Plus de 76 ans après les faits, des mystères légitimes si les témoins sont partis ou muets, associés à un tabou parfois plus insondable, entravent parfois la connaissance de ces héritages de notre histoire collective – qu'ils la freinent ou qu'ils la modifient par des rumeurs quelquefois aussi incompréhensibles que tenaces.*

#### I. L'opération du Milliard de la Banque de France du 9 février 1944<sup>1</sup>

##### A. L'équipe spéciale F.T.P.F. de Clermont

Les hommes qui participent à la récupération de plus d'un milliard de francs de la Banque de France en gare de Clermont-Ferrand le 9 février 1944 appartiennent aux Francs-Tireurs Partisans Français (F.T.P.F.), organisation paramilitaire du Front National de Lutte pour la Libération et l'Indépendance de la France (le F.N., mouvement de Résistance créé en mai 1941 par le Parti communiste, mais ouvert à tous). Ses membres dépendent d'une branche presque parallèle à la structure « officielle » du mouvement : le mystérieux et opaque Service B., le service de renseignements des F.T.P.F. Leur chef, Henri SINTES *Moro*, monte une équipe spéciale (E.S.) au début du mois de décembre 1943 à Clermont-Ferrand. Ses missions seront diverses : de récupérations (vivres, matériels, armes...) à la recherche de renseignements, en passant par l'élimination de collaborateurs, la distribution de tracts ou de journaux clandestins, voir des libérations de patriotes...

---

<sup>1</sup> Cf. mon ouvrage *Le Milliard de la Banque de France, Clermont-Ferrand, 9 février 1944*, éditions Ôtrement, 2019, 229 p.

Face à des actions aussi directes, il est nécessaire de choisir des agents aguerris et de confiance. Beaucoup sont riomois, comme leur supérieur, et la plupart sont déjà maquisards et habitués à ce type d'opérations. Certains sont en outre syndiqués et/ou membres du Parti communiste (pourtant dissout avec ses organisations, par un décret-loi d'Édouard Daladier depuis le 26 septembre 1939).

Douze membres de l'E.S. participent à ce que l'on nomme couramment la « *célèbre opération du Milliard de la Banque de France* ». Ils sont jeunes, et pour la plupart issus du milieu ouvrier au sens large :

Eugène ROUGIER *Gégène-Marc*, né le 26 mai 1914 à Maringues, 29 ans, est le commissaire militaire aux opérations de l'équipe. Il mène des actes de résistance individuelle dès janvier 1943 et il est activement recherché lorsqu'il entre au maquis Charonnet, camp Gabriel-Péri, début juillet de la même année. Rougier participe à de nombreuses actions de prélèvements et aurait secondé deux liquidations de collaborateurs au sein de l'E.S.

Fernand CLAVERIE, *Jean Descrue*, né le 2 mai 1920 à Dijon, 23 ans, est le commissaire technique de l'équipe. Membre du P.C.F., réfractaire au S.T.O., il entre au maquis Gabriel-Péri au printemps 1943. Claverie participe à des prélèvements au sein de l'E.S. et serait coauteur de l'élimination du gendarme Coissard à Riom ;

Jean LAVOYE *Jeanton*, né le 4 mai 1919 à Port-la-Nouvelle (Aube), 24 ans, est le commissaire aux effectifs de l'équipe spéciale. Ce membre, à l'action plus politique, qui adhère dès 1936 aux Jeunesses communistes, réalise du trafic d'armes vers l'Espagne l'année suivante. En 1941, Lavoye continue de militer dans le Parti, devenu clandestin, et devient membre de l'Organisation spéciale (O.S). Début mai 1942, recherché par la police après avoir tiré sur un gardien de la paix, il fuit la région parisienne et rejoint Arras. Il arrive dans la région à l'automne 1943, et devient chef de la sizaine du maquis Puy Chopine des Mouvements Unis de la Résistance (M.U.R.). Lavoye concourt à plusieurs opérations de l'équipe, notamment à des récupérations, et serait, selon un témoin, un de ses « *meilleurs pourvoyeurs d'armes* » ;

Serge MONTAGNON, *Michaud, Michel*, né le 27 mars 1922 à Gièvres, 21 ans, réfractaire, entre dans l'illégalité vers la mi-juin 1943. Dans l'E.S., il participe à des prélèvements d'essence et semble avoir eu une fonction essentielle dans les missions de renseignement, de repérages et de surveillance concernant l'action du Milliard ;

Albert CHOLLET, *Besson*, né le 16 septembre 1910 à Brassac-les-Mines, 33 ans, électricien et chef d'équipe, entre au camp Gabriel-Péri en septembre ou octobre 1943. Dans l'E.S., Chollet collabore à des actions de récupération et serait coauteur de l'élimination du milicien Gouillardon à Riom, ainsi que présent lors de l'enlèvement du garde-voie Peter (exécuté par la Résistance après « *jugement* » par un tribunal composé de membres des M.U.R. et des F.T.P.F.) ;

Pabeuf-Tadenz WALEWSKI, *Ramon*, né le 28 janvier 1923 à Radom (Pologne), 21 ans, cultivateur, entrerait à partir d'octobre 1943 dans un groupe F.T.P.F de la région d'Yssingeaux (dans la Loire). En décembre, Walewski devient un des premiers membres de l'E.S., dans laquelle il participe à des prélèvements et serait l'auteur de l'élimination de Coissard ;

Victor LOTHE, *Mercier, Toto*, né le 18 septembre 1920 à Charbonnières-les-Vieilles, 23 ans, soudeur, manœuvre à Riom. Réfractaire au S.T.O. à partir de mars 1943, Lothe se cacherait par ses propres moyens jusqu'en septembre, date à laquelle il rejoint le camp F.T.P.F. Gabriel-Péri au sein duquel il participe à diverses actions de prélèvements. Dans l'équipe spéciale, Lothe prend part à plusieurs opérations de récupération, de manière plutôt passive (il est souvent guetteur), et aurait été présent – passivement toujours – lors des éliminations de Gouillardon et de Coissard ;

Jean LAPRONONCIÈRE, *Robert, Bonnet, Jean Lunette*, né le 30 avril 1911 à Clermont-Ferrand, 32 ans, chauffeur. Réfractaire au S.T.O., il est nommé à l'organisation de la propagande F.T.P.F. pour le Puy-de-Dôme en avril 1942. Laprononcière collabore à diverses opérations du groupe Calas jusqu'en juillet 1943 et serait membre d'une équipe spéciale F.T.P.F « précédente » à celle du « Milliard ». Cette même année, il « participe à l'organisation des maquis du Puy-de-Dôme » et se forme à la récupération d'armes et d'équipements. Dans l'E.S., il concourt à plusieurs opérations de prélèvement ;

Marius GUÉRINON, *Lucien, Dizier*, né le 23 avril 1919 à Saint-Germain-l'Herm, 24 ans, garçon boucher. Membre du camp Gabriel-Péri du 10 octobre 1943 au 19 janvier 1944, au sein duquel il participe à des actions dans la région de Riom et d'Issoire. Guérinon est le chauffeur de l'équipe spéciale, à ce titre, il écrit qu'il a « participé à tous les coups ». Présent lors de beaucoup de récupérations, il jouerait un rôle dans les tentatives d'élimination d'Aubin et de Gévaudan;

Henri CLAUZIN, *Marée*, né le 9 mai 1923 à Clermont-Ferrand, 20 ans, mécanicien dentiste. Successivement membre de Jeunesse et Montagne (avril-août 1941) et des mouvements de Résistance *Combat* puis *Franc Tireur*. Clauzin réalise des transports de journaux, puis d'armes, de Lyon à Clermont-Ferrand. Chef de groupe au maquis du Puy-Vivanson, il est le dernier membre recruté de l'équipe du « Milliard » et semble commencer ses actions dans l'E.S. le 9 février;

Marcel REY, *Marceau*, né le 11 novembre 1921 à Saint-Étienne, boucher puis tourneur sur métaux, 22 ans. Membre du P.C.F., Rey entre au camp F.T.P.F. Wodli début 1943, en équipes spéciales, où il devient successivement chef de groupe et chef de détachement avant d'être nommé lieutenant en octobre 1943. Acteur de la seconde évacuation de la prison du Puy, Rey participe ensuite à plusieurs récupérations et serait coauteur de l'élimination de Gouillardon ;

Élie DURAND, *Bresson*, né le 30 novembre 1912 à Clermont-Ferrand, 31 ans, mécanicien aéronautique, réfractaire au S.T.O. Ce membre du P.C.F. participe notamment à du transport

d'armes et à des sabotages, mais n'a pas pu se rendre à la mission du 9 février en raison d'une panne mécanique.

Le triangle de commandement de l'opération du Milliard de la Banque de France à Clermont-Ferrand est officiellement le suivant : Eugène Rougier en tant que commissaire aux opérations (C.O.) ; Fernand Claverie en tant que commissaire technique (C.T.) ; Jean Lavoye comme commissaire aux effectifs (C.E.), bien qu'étant dans les faits le cerveau et l'organisateur de l'opération ; Serge Montagnon en adjoint.

## B. 9 Février 1944

L'imprimerie de la Banque de France siège boulevard Duclaux, à Chamalières. Les attaques de convois routiers autant que le coût du transport et la pénurie de matériel, déterminent le choix d'un déplacement des fonds par chemin de fer. Souhaitant éviter de payer plus auprès de la S.N.C.F., la Banque de France décide de s'occuper elle-même de la sécurité du transfert, à l'aide d'employés de sa société.

Le 9 février, 700 sacs de billets, pour un montant total de 12.760.000.000 francs sont chargés dans quatre camions : direction la gare de marchandises de Clermont-Ferrand. Les transports d'argent restent fréquents, le gouvernement de Pétain devant payer d'exorbitants frais d'occupation à l'Allemagne, « *entre 400 et 700 millions de francs à partir de novembre 1942, puis renégociés autour de 500 millions* » par jour<sup>2</sup>. Il semble impossible d'empêcher les fuites, puisque la Banque de France doit prévenir un mois à l'avance de son programme de transports de billets. Jean Lavoye sera ainsi très bien renseigné. Il écrit : « *[...] J'ai étudié la possibilité d'intercepter un de ces transports. Les sommes ainsi déplacées étaient fabuleuses puisque elles atteignaient parfois des chiffres de cinquante et cent milliards. Il fallait donc savoir où se dirigeaient ces sommes, quels étaient les moyens de transport et trouver leur point faible. Deux personnes sympathisantes à notre mouvement m'aidèrent dans cette tâche. De la place qu'elles occupaient à l'intérieur de la B.F. elles purent observer. De mon côté avec l'aide du camarade Michaud nous exerçâmes une surveillance étroite et un contrôle constant.* »<sup>3</sup>

Après un mois de préparation, la réunion de mise en place de l'action se déroule le 9 février au matin entre les chefs F.T.P.F. Les membres de l'E.S. se rejoignent l'après-midi dans différents endroits de Clermont. Le camion de Durand refusant d'avancer, les autres partent

---

<sup>2</sup> Jean-Jacques GILLOT et Jacques LAGRANGE (2004), *Le partage des milliards de la Résistance*, Pilote 24, 2004, p. 64.

<sup>3</sup> Rapport de la récupération d'argent en gare de C-F sur un wagon de la B.F. , signé *Jeanton* 11.329. Ce rapport sera nommé à l'avenir « rapport manuscrit ». Il est le second rapport *Jeanton*, A.N. 19890062/1.

dans une traction avant et une camionnette Renault à vive allure, et se garent directement face au chargement, un peu avant 19 heures. Trois surveillants qui faisaient les cents pas devant le wagon sont aussitôt maîtrisés et fouillés – leur collègues sont partis se restaurer. Trois agents de la S.N.C.F. également arrêtés par les F.T.P.F. les rejoignent contre un mur où ils restent sous la menace de Walewski, Guérinon et Rey (armés de mitraillettes) assisté de Clauzin (porteur d'un revolver). Lavoye est entré dans le wagon. Les sacs de Déméter, les billets de 1.000 francs, sont faciles à trouver. Hélas, ce sont des coupures neuves... Tant pis, ils les emmèneront tout de même ! Pendant que quatre F.T.P.F. récupèrent le plus de sacs possible, Montagnon et Laproncière les empilent dans le fourgon. En dix à quinze minutes, sans un blessé, l'opération est terminée ! Les membres de l'équipe spéciale ont récupéré un milliard trois millions huit mille cinq cent quarante francs (1.003.008.540 francs), soit plus de quarante sacs de billets pesant chacun environ 100 kilos !

Les participants quittent la ville en traversant la place des Salins, les usines Bergougnan, et enfin Chamalières, jusqu'au passage à niveau du Vauriat. À cet endroit, ils vont boire un verre et se séparent : le gros du trésor file en direction du hameau de Beauloup à Saint-Ours-les-Roches, lieu provisoire de dépôt.

### C. Arrestations et condamnations

Partageant leurs primes avec des amis ou l'utilisant dans des commerces et bars de Clermont, certains résistants vont se faire appréhender par la police française – les Allemands s'occuperont très peu de cette affaire. En moins de dix jours, la moitié des participants est incarcérée : Rougier, Lothe, Chollet, Walewski, Rey et Claverie, sans compter les personnes considérées comme leurs complices (dont une quarantaine en tout seront écroués).

Les éliminations (et tentatives d'éliminations) de certains membres de l'équipe spéciale les font comparaître devant une cour martiale française (composée généralement de miliciens) instituée par la loi n°38 du 20 janvier 1944.

Le 2 mars, un membre des G.M.R. (Groupes mobiles de réserve, ancêtres des C.R.S.) se présente à la prison de Clermont. Il vient chercher Rougier, Chollet, Walewski, Claverie et Lothe, afin de les emmener à la prison centrale de Riom, en vue de leur « jugement ».

Marcel Rey, blessé et laissé sous surveillance à l'Hôtel-Dieu, comparaitra le 23 mars.

Ce 2 mars, en dehors de Victor Lothe qui a joué un rôle passif, tous sont condamnés à mort par une cour martiale française, avec exécution immédiate par des gardes républicains français, au 1 rue Hôtel des Monnaies, à Riom :

Albert CHOLLET, 33 ans, Homologué soldat de 1<sup>ère</sup> classe F.F.I. et D.I.R., mort pour la France ;

Fernand CLAVERIE, 23 ans, Homologué lieutenant F.F.I. et D.I.R., médaillé militaire à titre posthume, mort pour la France;

Eugène ROUGIER, 29 ans, Homologué adjudant-chef des F.F.I., D.I.R., et médaillé de la Résistance, mort pour la France ;

Pabeuf-Tadenz WALEWSKI, 21 ans, Homologué lieutenant F.F.I. et D.I.R.

Le 23 mars, Marcel REY, 22 ans, est condamné à mort et fusillé dans les mêmes circonstances, Homologué lieutenant F.F.I. et D.I.R., mort pour la France.

Le 28 juin 1944, la police française livre à leur demande aux nazis des hommes arrêtés au cours de l'enquête concernant la récupération du 9 février. Au moins treize détenus « du Milliard » sont transférés le 28 juin 1944 au camp d'internement et de transit de Royallieu-Compiègne. Tous sont ensuite déportés à Dachau par le convoi du 2 juillet 1944 – nommé « Train de la mort » car les conditions épouvantables du trajet provoquent de nombreux décès. Ainsi, sept des déportés du « Milliard de la Banque de France » meurent avant leur arrivée à Dachau (entre le 2 et le 5 juillet 1944) : les résistants Pierre CAILLE, *Bob*, *Hermann*, *Morel*, (décédé à l'âge de 21 ans) ; Victor LOTHE *Mercier*, *Toto* (décédé à l'âge de 23 ans) ; Gabriel CHARDON *Gaby* ou *Pagès* (décédé à l'âge de 30 ans) ; Kléber DAUBAL (décédé à l'âge de 37 ans) ; Antoine LEGAY *Manu* (décédé à l'âge de 30 ans) et Roland CROIZET, ami des membres de l'E.S. (décédé avant ses 24 ans) ainsi qu'Antoine HOSPITAL (décédé à l'âge de 51 ans).

Cinq femmes, incarcérées à la maison d'arrêt de Riom pour l'affaire de la Banque de France, seront quant à elles libérées avant leur déportation, dans la nuit du 13 août, lors de l'opération d'évasion de la prison par les F.T.P.F., commandés par Jean Bac, menée en collaboration avec une équipe M.U.R., dirigée par Soleilhavoup,

#### D. Le Milliard...

Cet argent récupéré le 9 février 1944 est officiellement destiné aux besoins de la Résistance F.T.P.F., pour la région, l'interrégion (basée à Saint-Étienne) et même toute la zone Sud (basée à Lyon). Il doit permettre de fournir les maquis en vêtements, nourriture, armement, véhicules, matériels... ; de régler les frais des sédentaires qui ont un logement en ville ; de défrayer des maquisards, etc..., tout cela sans avoir à « rançonner » la population, les paysans ou les petits commerçants, chez qui les résistants saisissaient des objets en nature (plus difficiles à stocker voire à rembourser !).

Dès le premier soir pourtant, cent millions huit mille cinq cent quarante francs (100.008.540 francs) disparaissent du rapport F.T.P.F., à la surprise de leur chef Henri Sintès, absent lors de l'opération et du repli. L'argent restant, plus de 900 millions tout de même, sera bientôt entreposé dans divers caches de la région, recelé sur Paris et Arras, transporté en Corse...

## II. L'attentat de la Poterne du 8 mars 1944

L'attentat de la Poterne est réalisé par des résistants F.T.P.F., qui privilégient les tactiques de guérilla afin de déstabiliser l'occupant et pour qu'il « *ne se sente plus en sécurité nulle-part* ». C'est en ce sens que René Félix *Duroc*<sup>4</sup>, Commissaire militaire régional aux opérations F.T.P.F. pour l'Auvergne, monte et organise l'opération de la Poterne.

### A. Le 8 mars 1944

Chaque mercredi soir, un détachement de la Wehrmacht se rend au cinéma le *Paris*, situé au 8 place Chapelle de Jaude (devenue place de la Résistance), en traversant la rue Montlosier. Les soldats désarmés (encadrés par quelques feldgendarmes, policiers militaires allemands, de la brigade d'intervention 932), appartiennent à la 4<sup>ème</sup> compagnie du 163<sup>ème</sup> bataillon du 15<sup>ème</sup> régiment de grenadiers, dépendant de la 189<sup>ème</sup> division de réserve.<sup>5</sup>

À 19h15, ce 8 mars 1944, il fait nuit noire. Trois résistants, membres de la 1<sup>ère</sup> compagnie sédentaire F.T.P.F., arrivent de la Plaine à bicyclette. R.B., possiblement présent sur les lieux, affirme que tous étaient « *ouvriers chez Michelin* », et que les deux camarades présents avec lui, des « *Anciens* », moururent en déportation.<sup>6</sup>

---

4 René Félix dit *Duroc*, né le 12 janvier 1916 à la Grand-Croix (Loire), arrêté pour ses activités communistes et syndicales est interné successivement dans trois centres de séjour surveillé, d'octobre 1940 à avril 1942. Libéré, il intègre le groupe F.T.P.F. *Lorette* de la Loire. Sergent-chef de ce groupe en février 1943, il devient adjudant-chef du détachement en avril, puis lieutenant chef de section en juillet. Il concourt à des sabotages de voies ferrées, à des prélèvements pour la Résistance et aurait également participé à des éliminations de collaborateurs. *Duroc* vient ensuite à Clermont-Ferrand. Commissaire militaire départemental aux opérations (C.O.D.) F.T.P.F. du Puy-de-Dôme début 1944, il devient commissaire militaire régional aux opérations pour l'Auvergne (C.O.R.), mi février. René et sa femme Emma *Mireille*, également résistante, sont arrêtés tous les deux, dans des lieux différents et probablement sur dénonciation, le 29 mars 1944. *Duroc* est appréhendé dans un bus à Aulnat, par un barrage de la Milice, qui le remet au *Sicherheitsdienst* (le S.D., service de sécurité allemand). Torturé, il ne livrera aucun camarade ou dépôt de son organisation. Ce serait au cours de la nuit du 16 juin qu'il aurait été emmené à l'extérieur du 92<sup>ème</sup> R.I. (devenu prison militaire allemande) et fusillé. Son corps est retrouvé le 14 septembre 1944, dans un trou de bombes à Aulnat. Il avait 28 ans, Homologué F.F.I. (Forces française de l'Intérieur) et D.I.R. (Déporté Interné résistant).

5 On peut utilement se référer à un article approfondi et extrêmement documenté d'Alain CHAZETTE, « La 189. Reserve-Division », <http://sudwall.superforum.fr/t2886-la-189reserve-division> Pour l'ensemble des faits, je renvoie à mon livre *L'Attentat de la Poterne : un drame au cœur de Clermont*, éditions Ôtremont, 2015, 194 p.

6 Entretiens téléphoniques des 30 janvier, 28 février et 2 mars 2013. Le témoignage de R.B. renvoie vers les arrestations, au carrefour des Fourches de Cébazat dans la nuit du 18 au 19 juillet 1944, de Pierre Servoir, André Pignol, Joseph Fournier et Francisque Barraire. FOURNIER, qui tente de s'échapper lors de son interrogatoire, est fusillé à l'âge de 43 ans (Homologué F.F.I. et D.I.R.). Ses trois camarades sont déportés le 20 août 1944, et seul PIGNOL rentre de déportation. Pierre SERVOIR

Les F.T.P.F. déposent leurs vélos contre les maisons, afin de les cacher des regards, car ils vont agir entre le poste de police situé à deux pas (en haut de la rue du Port, place Paul Gondard) et l'intendance de police qui siège à l'hôtel Carlton, 27 rue Montlosier. C'est de la balustrade, située en haut de la rue Clausmann, que les résistants attaquent à l'aide de grenades quadrillées rouges anglaises le détachement allemand qui traverse en contrebas, rue Montlosier. L'opération, brève et brutale, surprend les soldats et permet aux auteurs un décrochage rapide. Ils rentrent vivement chez eux – probablement Rue du Devoir.

Le détachement de la Wehrmacht comprenait plus d'une cinquantaine d'hommes. Les chiffres diffèrent selon les sources, mais probablement la moitié ou les deux-tiers des effectifs sont blessés. Par contre, aucun soldat ne serait mort suite à cet attentat – ou seulement un.

### B. Riposte immédiate

La réplique allemande est immédiate, elle commence par des tirs de feldgendarmes dans la rue Montlosier qui tuent sur le coup Marcel Desnoyer (âgé de 39 ans, agent des corps de troupe) et Gabriel Brunel (29 ans, garçon de bureau). Postés sur les grands escaliers, les Allemands visent différents groupes de jeunes sortant de restaurants. Ils blessent Gisèle Charbonne, Bruno Zuliani et Marcel Martin, qui tentait de fuir et mourra à l'Hôtel-Dieu le 15 mai 1944, après « *deux mois de souffrances atroces* », rapporte une descendante.

Les occupants bouclent le quartier pour empêcher toute entrée ou sortie, et mitraillent dans ce périmètre vraisemblablement durant deux heures, « *de 19h40 à 21h45* », selon le rapport du commissaire de police de Clermont-Ferrand. Dans le même temps, ils embrasent les immeubles n° 10 et 14 de la place de Poterne – le bâtiment du 12 semble avoir eu plus de dommages créés par l'extinction des feux voisins que par les flammes. Le capitaine Thomazoux, chef des sapeurs-pompiers, indique également un embrasement de l'immeuble du 21 rue Clausmann.

Selon les témoins, des « *plaques explosives* » ou « *incendiaires* » sont déposées par les Allemands pour mettre le feu dans les appartements du rez-de-chaussée. Après recherches, il pourrait s'agir plus vraisemblablement d'incendiaires en celluloïd à retardement, plus couramment nommés « *incendiaires de poche* ». Outre ces « *plaquettes* », différents rapports mentionnent l'usage de grenades « *explosives* » ou « *incendiaires* », ce qui reste à démontrer car le matériel allemand le plus courant à l'époque était les grenades à manche. Il reste toutefois possible, si des incendiaires de poche ont été employés, que les soldats aient également ajouté des grenades afin d'augmenter la force et le déploiement des flammes.

---

*Anatole* décède à l'âge de 34 ans (Homologué caporal-chef F.F.I. et D.I.R.); Francisque BARRAIRE *Ernest*, le seul dont on peut affirmer qu'il fut un des lanceurs de la Poterne, chef d'un effectif de 12 hommes, décède à l'hôpital de Spire, avant son rapatriement à l'âge de 41 ans (Homologué sergent-chef F.F.I. et D.I.R. et médaillé de la Résistance).



Les habitants du 10 sont apparemment tous évacués, par la force et sous la menace d'armes. Gilberte Sizeur (âgée de 41 ans, employée à l'imprimerie de la Banque de France), qui serait retournée dans l'immeuble pour chercher des affaires, est retrouvée le lendemain, brûlée vive.

Les résidents du 14 sont quant à eux empêchés de quitter l'immeuble en feu. Ils se regroupent sur le seul balcon du bâtiment, et descendent un par un en nouant des draps. Lorsqu'ils cèdent, Mme Montmeat chute violemment rue Claussmann, se cassant deux jambes (avec 3 fractures ouvertes) ainsi qu'une fracture du bassin.

Les pompiers, appelés au commencement par la police, sont renvoyés directement à la caserne, sur injonctions allemandes. À leur seconde tentative de venir éteindre le feu, des soldats les bloqueront encore une vingtaine de minutes place Gaillard. Félix Mathieu, secrétaire de police, indique que ce n'est qu'à 21h 15 qu'ils sont autorisés « *à venir sur les lieux pour protéger les immeubles avoisinants avec défense de s'occuper de ceux auxquels ils avaient mis le feu* ». Des pourparlers permettent d'évacuer les derniers résidents pris dans les flammes.

### C. Rafles et déportations

Les Allemands procèdent ensuite à une série de rafles qui se poursuit durant plusieurs jours. Selon le collaborateur Georges Mathieu, 300 arrestations sont effectuées, dont une « *grande partie fut maintenue*», affirmations soutenues par l'intendance de police qui « *estime les arrestations supérieures à 100; le chiffre de 300 est également avancé.* »<sup>7</sup>

L'estimation d'au moins 150 déportations suite aux rafles de représailles à l'attentat du 8 mars semble la plus acceptable à l'heure actuelle, ce qui fait de la Poterne l'événement ayant provoqué le plus de déportations à Clermont-Ferrand durant toute la Seconde Guerre. Hélas, aucun dénombrement n'a été fait à l'époque, ni à la Libération (hormis une liste de 26 personnes) et les fiches individuelles des déportés semblent avoir disparu – en dehors de 4 découvertes aux Archives municipales.

Les recherches des personnes envoyées dans les camps en réaction à cet attentat ont recoupé archives, livres, témoignages oraux, convois... En dehors des personnes pour qui il est attesté une déportation suite à l'action du 8 mars, certaines sont supposés victimes de ces représailles, sachant que bien d'autres noms, plus de 70 ans après les faits, n'ont pas pu être retrouvés.

Ont été appréhendés puis déportés:

---

7 Gilles Lévy et Francis Cordet, *À Nous, Auvergne !*, Presses de la Cité, 1974, p.185.

Les hommes qui habitaient les rues d'un même prolongement André Moinier-Montlosier, des « Grands Escaliers » jusqu'au n°21 (le plus probable) ou jusqu'au *Carlton* situé au 27<sup>8</sup> ;

Les jeunes du Cercle catholique Saint-Louis<sup>9</sup> ;

Des passants dans le quartier bouclé Cathédrale-place Gaillard-rue du Port et Saint-Hérem<sup>10</sup>;

Des hommes raflés dans les cafés et des étudiants strasbourgeois appréhendés à leur domicile, dont certains appartenaient à la Résistance<sup>11</sup> ;

Des résistants, notamment de deux réseaux de renseignements composés exclusivement d'agents français des Forces françaises combattantes (F.F.C.), en liaison directe avec l'*Intelligence Service* britannique : Alibi et *Jade-Fitzroy*<sup>12</sup> ;

---

8 Les habitants, retrouvés à ce jour, qui ont été internés au 92 le 8 mars 1944 puis déportés sont: Aimable Marius ISSERT (préssumé décédé) ; Camille LEGRAND (gazé à 34 ans à Hartheim); Raoul VIAL (décédé à 53 ans); Étienne MONGANASTE (décédé à 47 ans); Abel GENEST (décédé à 50 ans); Pierre LESPAGNOL (décédé à 29 ans); Louis CHOUVET, membre de la 1<sup>ère</sup> Compagnie sédentaire F.T.P.F. (décédé avant son rapatriement, à 57 ans); Paul CHABANON ( gazé à 52 ans à Hartheim); Félix Albert LEFAURE (décédé à 54 ans); Philippe CHANZY (rapatrié); Roger ROUGANNE (rapatrié); Jean FERREBCEUF (décédé à 18 ans); Pierre COUPAT (préssumé décédé lors du transport à 62 ans); Albert COUPAT (décédé à 39 ans) et Robert COUPAT(décédé à 20 ans).

9 Dix-neuf étudiants, âgés de 17 à 23 ans, ainsi que le professeur Claude THOMAS (décédé à 39 ans) et PARDES De PEROS De MANDIS (probablement décédé à 46 ans) sont appréhendés au Cercle Saint-Louis. Parmi les étudiants, sont déportés : René AGENET (décédé à 19 ans) ; François CHAPPAZ (décédé à 21 ans) ; Raymond MOTTE (situation inconnue) ; et les « frères GORCE », qui meurent tous en déportation : Bernard (décédé à 18 ans), François (décédé à 20 ans) et Jean GORCE (décédé à 21 ans).

10 Un témoin indique que la rue du Port a pu se préserver des rafles grâce à ses nombreuses grilles, imposantes, fermées arrivant l'arrivée des feldgendarmes. Sans dénombrement, ces victimes du quartier sont difficiles à retrouver. Antoine CHASSAGNE (décédé à 46 ans) est le seul habitant de la rue Clausmann à figurer sur la liste d'après-guerre; Guy GENDRE (rapatrié, rentré « *très atteint aux poumons* ») ; Nicolas PIRSCH, voisin de la Poterne (rapatrié) et Robert BLAZEIX (décédé à 20 ans)...

11 Louis FONTANON (rapatrié) ; Robert FERRY (décédé à 36 ans) ; Frédéric RENTON (rapatrié) ; « *P. GLEIGEMANN* » et « *Petit Verdier* » (cités dans Guy-Noël CHAUMONT. *Les temps d'une guerre*, La Galipote, , 2011, p.132), possiblement Louis VERDIER (décédé à 21 ans) ; Georges BRUNAT, appréhendé le 10 mars 1944 à la *Brasserie de Strasbourg* (rapatrié) ; Gabriel MATHIEU, arrêté le 10 mars à l'*Académie de Billard* (décédé à 31 ans) ; son frère, Gilbert MATHIEU (rapatrié), arrêté le 13 mars à un barrage allemand avec Jean LASCOMBES (décédé à 24 ans) ; Albert CHALUS (décédé à 24 ans) ; Paul ENGEL (rapatrié); Gilles RAEMAEEKERS (décédé à 24 ans) et deux frères : Jean-Marc (décédé avant son rapatriement à 22 ans) et Guy TARTIÈRE (décédé à 19 ans).

Des otages emprisonnés avant le 8 mars seront également déportés en représailles à cette opération. C'est le cas selon Paul Johanny de René DUMAS (décédé à l'âge de 24 ans), étudiant arrêté lors de la rafle de l'Université de Strasbourg du 25 novembre 1943<sup>13</sup>.

#### D. Les fusillés.

Les représailles dramatiques et démesurées de l'occupant ne s'arrêtèrent pas là. Mathieu raconte qu'Ottmann (chef de l'*Abteilung V* – section criminelle – s'étant occupé des représailles aux attentats contre les Allemands) « *fit connaître qu'il avait prévu que 150 personnes de celles prises dans les rafles et 100 autres prises parmi les détenus de la prison militaire seraient fusillées. Mais son projet n'eut aucune suite et il fut simplement décidé qu'un Conseil de Guerre venant de Lyon siégerait à Clermont-Ferrand pour prendre les mesures qui s'imposaient. Le SD. de Clermont-Ferrand, le SD. de Vichy, le SD. de Montluçon et le Sonderkommando [détachement spécial] devaient traduire devant ce tribunal 6 à 7 détenus chacun, choisis parmi les plus importants.* »

Les Allemands établirent donc un tribunal militaire afin de juger 18 patriotes totalement étrangers à l'attentat du 8 mars. Ces simulacres de procès eurent lieu du 11 au 14 mars 1944 au tribunal de commerce de Clermont-Ferrand, situé place de la Bourse, face à la cathédrale.

Tous les accusés seront condamnés à mort, hormis deux maquisards, arrêtés à Lespinasse le 1<sup>er</sup> mars, qui voient leur peine commuée en déportation, en raison de leur jeune âge :

Guy PÉNIDE (rapatrié) et Georges MARCHADIER (décédé à 20 ans), tous deux homologués F.F.I. et D.I.R., sont déportés dans le cadre de la procédure *Nacht und Nebel* (Nuit et Brouillard), à bord d'un convoi de 64 prisonniers qui quitte Paris le 25 avril 1944, pour le camp de Natzweiler-Struthof (en Alsace, donc rattaché au Grand Reich).

---

12 Membres du réseau *Alibi* appréhendés le 9 mars au *Bar Américain*: Jean JONQUET (situation inconnue) ; Roger JOUAN (rapatrié) et Guy CHÂTILLON (rapatrié) ; Max CÉSCH, arrêté le 13 mars à l'*Idéal Bar* (rapatrié) ; Maurice PARMENTIER (rapatrié) et Guy THOMAS (rapatrié), appréhendés le 14 mars. Membres du réseau *Jade-Fitzroy* arrêtés et déportés : Maxime ALLIOT (rapatrié) et Marcel ALLIOT (décédé à 41 ans lors du transport du « train de la mort »), raflés les 9 ou 10 mars ; Louise LESCHIER, qui, un temps relâchée, a été de nouveau appréhendée et déportée (rapatriée) ; Marcel GUITTET (décédé à 29 ans) et Henri Roussel (rapatrié).

Deux membres de l'O.R.A. sont arrêtés dans des rafles du 9 mars : Louis FOURNET (rapatrié) et Charles CLOZEL *Bartoli*, responsable régional longtemps recherché par le SD. (situation inconnue) .

« *À Nous, Auvergne !* » cite, page 185, trois militaires appréhendés : Noël GINEAU (décédé à 29 ans) ; Guillaume GAONACH (préssumé rapatrié) et Marcel PELTIER (décédé à 38 ans lors du transport).

13 J Paul JOANNY. Confessions d'un pharmacien herboriste, éditions de Borée, , 2014 pp. 49 et 50.

Les recours en grâce des 16 autres patriotes condamnés à mort sont rejetés. Ils sont fusillés au 92, les 22, 24, 26 mars et le 10 mai 1944, puis enterrés au cimetière des Carmes à Clermont-Ferrand, dans des cercueils analogues à ceux de l'armée allemande :

Roger BARJETTAS, né le 22 juillet 1912 à Beaumont-les-Randan, boucher, domicilié à Randan, membre des Ardents (mouvement de Résistance, national, créé à Clermont-Ferrand fin 1940 par Roger Lazard). Arrêté fin février, fusillé à l'âge de 31 ans le 26 mars (ou le 25 mars), Homologué F.F.I. et D.I.R. ;

René CHABRIER, né le 22 avril 1892 à Lyon, membre du réseau de renseignements *Marco Polo* relevant du B.C.R.A., arrêté le 23 février 1944, est fusillé à l'âge de 52 ans le 24 mars, Homologué F.F.C. ;

Marcel FONTAINE, né le 9 septembre 1921 à Randan, maraîcher, militant socialiste et membre des Ardents. Arrêté fin février, il est fusillé à l'âge de 22 ans le 26 mars (ou le 24 mars), Homologué F.F.I. ;

André ISIDORE, né le 10 mars 1905 à Asnières (Seine), chef de chantier à l'entreprise *Paturaud*, membre des Ardents et du réseau de renseignements *Mithridate*, arrêté le 14 février 1944. Condamné à mort le 14 mars, il est fusillé à l'âge de 39 ans le 24 mars, Homologué F.F.C. et D.I.R.;

Marc JUGE, né le 25 avril 1911 à Moulins, commissaire de police à Vichy, Agent P2 du réseau *Marco Polo*. Arrêté en janvier 1944, il est fusillé le 24 mars, à l'âge de 32 ans, Homologué F.F.C. et D.I.R.;

Alfred KLEIN, né le 26 décembre 1916 à Haguenau (Bas-Rhin), instituteur à l'école Jules Ferry à Chamalières, étudiant en Droit, membre des Ardents, est arrêté sur dénonciation, le 15 janvier 1943 dans sa salle de classe. Condamné à mort le 14 mars, il est fusillé à l'âge de 27 ans le 24 mars, Homologué R.I.F. et D.I.R.;

Léon Robert MÉRY, né le 5 mars 1899 à Paris, mécanicien, membre du mouvement national des prisonniers de guerre et déportés et des Ardents, est fusillé à l'âge de 45 ans le 26 mars (ou le 25), Homologué F.F.I. et D.I.R.;

Henri MOREAU, né le 18 août 1915 à Soudy (Loir et Cher), sergent-chef au 4<sup>ème</sup> Bureau de l'État-major de l'Armée à Vichy, agent du réseau *Marco Polo* et « adjoint du chef de groupe des Forces françaises de l'intérieur (FFI) de Vichy ». Arrêté en février 1944, il est fusillé à l'âge de 28 ans le 24 mars, Homologué F.F.C. et D.I.R. ;

Marcel MORNAY, né le 9 août 1923 à Cuffy, Manœuvre aux Ponts et Chaussées, condamné à mort le 13 mars, est fusillé le 26 à l'âge de 20 ans;

Félix PÉROL, né le 26 octobre 1886 à Marsat, membre des Ardents, est arrêté en février 1944. Condamné à mort le 11 mars, il est fusillé à l'âge de 57 ans le 22 mars, Homologué F.F.I. et D.I.R.;

Rodolphe RISCHMANN (cousin germain d'Alfred Klein), né le 9 février 1917 à Haguenau, sous-officier de carrière puis interprète-comptable à l'établissement *Raveau* à Aulnat, membre des Ardents, est arrêté le 20 février 1944. Condamné à mort le 14 mars, il est fusillé à l'âge de 27 ans le 24 mars, Homologué R.I.F. et D.I.R.;

Bernard SAUMANDE, né le 17 juin 1922 à Moulins (Allier), étudiant en droit « *responsable du maquis de Châtel-Montagne Allier et ayant probablement des responsabilités et des liaisons avec l'Interrégion de Saint-Étienne ou les régions Allier- Puy-de-Dôme Cantal – Loire Haute-Loire. Il a été arrêté à la gare de Saint-Germain des Fossés le 5 février 1944, livré à la Gestapo à Vichy (...)* » membre de l'A.S. et « des F.T.P.F. »<sup>14</sup>. Arrêté le 5 février, condamné à mort le 13 mars, il est fusillé à l'âge de 21 ans le 22 mars, Homologué F.F.I. et D.I.R.;

Henri WEILBACHER, né le 13 juillet 1917 à Waldersbach (Bas-Rhin), chef de cabinet à l'intendance de police et étudiant en Droit, membre dès avril 1943 du réseau de renseignements *Gallia*. Arrêté en octobre 1943 avec des membres de l'O.R.A., il est fusillé avant ses 27 ans le 22 mars (ou le 15), Homologué F.F.C.;

Personne ne semble avoir pu reconnaître le corps de la 14<sup>ème</sup> victime exhumée. « *À nous, Auvergne !* » indique (page 186), qu'il pourrait s'agir de Jules PISON, né le 27 juillet 1923 à Montluçon. Réfractaire et résistant F.T.P.F., il aurait été fusillé le 26 mars, à l'âge de 20 ans, Homologué D.I.R.

Sont fusillés le 10 mai 1944 :

Jacques BOUTET, né le 9 février 1890 à Tulle, lieutenant-colonel à l'état-major de la 13<sup>ème</sup> Division à Clermont-Ferrand, membre de l'O.R.A. arrêté le 1<sup>er</sup> octobre 1943, il est fusillé à l'âge de 54 ans, Homologué F.F.I. et D.I.R.;

François MARZOLF, né le 1<sup>er</sup> janvier 1922 à Strasbourg, étudiant en Droit, membre de l'O.R.A., appréhendé le 21 septembre 1943. Condamné à mort le 14 mars 1944, il est fusillé à l'âge de 22 ans, Homologué F.F.I.

---

14 Première citation in *RÉSISTANCE D'Auvergne*, bulletin de l'A.N.A.C.R. : « *Bernard Saumande* », n°65, janvier 1987 ; deuxième citation : « SAUMANDE Bernard, Marie, Auguste Claude », notice biographique du *Maitron* rédigée par Jean-Pierre Ravery, <http://maitron-fusilles-40-44.univ-paris1.fr/spip.php?article50758>.

### III. Le temps de la mémoire ?

Les opérations du « Milliard » et de « la Poterne » peuvent s'appréhender de manière relativement « simple » :

Une action de récupération d'un milliard de francs par une équipe spéciale F.T.P.F. ; un attentat de résistants à la grenade contre des soldats allemands qui a entraîné d'immenses représailles de l'occupant.

Pourtant, ces affaires se transmettent quelquefois difficilement.

Certes, il subsistera toujours des « mystères », liés aux silences des témoins, à la disparition d'archives ou de preuves... Néanmoins, il reste tout à fait possible de tendre au plus près de la réalité historique et même de pouvoir être catégorique quant à certains faits.

Pour quelles raisons les actions du « Milliard » comme de « la Poterne » peuvent-elles être, avec la rafle de l'Université de Strasbourg (25 novembre 1943), considérées comme les affaires parmi les plus importantes de la période d'occupation de la ville ?

L'opération du « Milliard de la Banque de France » marque le début officiel des « *hold-up patriotiques* » sur l'ensemble du territoire, qui se poursuivront jusqu'à la Libération. Bien qu'amplement détrôné par le prélèvement de Neuvic (en Dordogne) du 26 juillet 1944, où les F.F.I. enlèvent 2 milliards 280 millions de francs, le « *célèbre vol du Milliard* » de Clermont reste la seconde récupération du pays en termes de butin. De portée nationale, cet événement fera encore parler de lui dans les années 1950, notamment à l'Assemblée, ce qui provoquera la réouverture d'une enquête, les interrogations sur une disparition d'une partie des fonds et les remboursements incomplets du F.N. au Trésor subsistant dans toute leur pertinence !

L'opération de « la Poterne », locale pour sa part, reste l'affaire qui a connu le plus de représailles et de répression en termes de victimes ; nous le rappelons : 3 morts par balle et une dans l'incendie ; 16 patriotes fusillés et environ 150 déportés. Ces chiffres devraient parler d'eux-mêmes, sachant que pour une victime, ses enfants, ses parents, ses amis, ses voisins..., soit un nombre conséquent de personnes, y compris les descendants, sont fortement impactés. Et pourtant, la journée de commémoration du 8 mars a cessé d'exister dans les années 1990. La plaque commémorative actuelle, presque cachée à l'arrière de l'immeuble du 14-16 de la Poterne et accrochée bien haut, comme s'il fallait être certain de ne pas tomber dessus par hasard, ne dévoile rien, ou si peu :



*Plaque commémorative situé à l'arrière de l'immeuble actuel du 14-16 de la Poterne (reconstruit en 1951). ©Vanessa Michel*

Cette plaque, qui nous exhorte pourtant à nous souvenir, n'indique ni le déroulement de l'action des résistants, ni le nombre des victimes et la nature de la répression. Elle demeure telle une énigme suspendue à un mur de la ville.<sup>15</sup>

Concernant le « Milliard », deux plaques remémorent aux passants l'existence de fusillés à Riom :

Une, rue Hôtel des Monnaies, rappelle : «*Passants sachez que derrière ces murs huit patriotes furent fusillés en 1944 alors que des dizaines d'autres y moururent de faim* » ;

Une, sur les murs du centre de détention de Riom, rue Soubrany, mentionne clairement le nom des fusillés et leur âge.

---

<sup>15</sup> Après recherches (Archives municipales, Préfecture...), il ne s'est trouvé personne en mesure d'indiquer qui l'a faite apposer...

Toutefois, un des acteurs essentiels de l'opération de la Banque de France reste absent du grand Monument aux Morts de Riom<sup>16</sup> : Henri Sintès *Moro*, comme sa compagne, Madeleine Courtejaire, tous deux cependant authentiques résistants F.T.P.F., disparus plus ou moins officiellement « *après la libération de Lyon* ».

La rumeur surgit-elle en amont ou en aval du tabou ? Qu'importe, les deux semblent étroitement liés lorsqu'on se penche sur les archives ou les récits oraux liés à ces deux événements.



*Plaque sur les murs du centre de détention de Riom, rue Soubrany ©Vanessa Michel*

Il s'avère parfois délicat de recueillir la parole des témoins, que la souffrance du passé peut retenir de parler. Cela demeure parfaitement compréhensible. Néanmoins, concernant « la Poterne » et « le Milliard », la majorité des silences semblent d'une autre nature...

---

16 Au jardin public : « *Aux soldats de la grande guerre et des morts de la guerre de 1939-1945, de l'Indochine, du Liban, la ville de Riom reconnaissante* ».



L'opération du 9 février 1944 évoque les problématiques apparemment « intouchables » de l'argent, ainsi que des profits personnels supposés et quelquefois gaussés. Tout y passe dans les conversations, de l'idée que les résistants étaient « *tous des voleurs* » à celle que « *tout le monde s'est enrichi suite au Milliard* » (y compris des chefs de Résistance M.U.R.) et enfin, – rumeur aussi infondée que tenace – celle qu'Henri Sintès et son amie Madeleine « *ont fui à la libération de Clermont, emportant avec eux tout l'argent* »...

Or, tous ces bruits qui courent parasitent la transmission de l'histoire. Ils font parler certes, et se révèlent parfois fort arrangeants pour certains. Car si Henri Sintès et sa compagne s'étaient échappés pour refaire leur vie (très riche !) ailleurs, cela aurait pu expliquer pourquoi ils n'étaient jamais revenus dans la région. Cependant, l'hypothèse de leur assassinat par des camarades F.T.P.F., du F.N. ou du Parti demeure la plus solide à ce jour. Le couple en savait beaucoup – notamment sur les détournements des fonds en interne – et en quittant la ville, pour rejoindre leur P.C. de zone Sud à Lyon, ils ont laissé derrière eux une somme conséquente à leur domicile, qui était un des dépôts du trésor... Leurs corps ne seront jamais retrouvés et c'est sûrement ici qu'ajouter leurs noms sur le Monument aux Morts de Riom, aurait permis de reconnaître leurs engagements dans la Résistance – ce qui a été fait pour les autres participants du « Milliard ». De fait, un nom sur une plaque est plus qu'un symbole ; il permet de créer une place physique à des personnes dont les dépouilles n'ont pas été retrouvées.

Certes, il est quasiment certain que des détournements personnels ont bel et bien existé suite à l'opération F.T.P.F. du « Milliard ». Mais tout ramener systématiquement à cela empêche de parler de cet événement dans sa globalité, comme de ses raisons. Car la Résistance avait un cruel besoin d'argent, et ce d'autant plus avec l'arrivée en masse des réfractaires dans les maquis qui se retrouvaient parfois sans vivres, sans chaussures ni couvertures au cœur de l'hiver glacial 1943-1944.

La lutte armée sur le territoire ne pouvait raisonnablement non plus se passer de fonds pour les armes, les véhicules, le paiement de renseignements, la libération contre rançon de prisonniers... De Gaulle et les Alliés ne pourvoient pas à tout et dans le Puy-de-Dôme, comme partout ailleurs, les M.U.R. comme les F.T.P.F. ont tous procédé à des actions de récupérations, notamment des vols de titres d'alimentations dans les mairies, d'essence, de nourriture...

Tout rapporter aux profits personnels, qu'on s'en indigne ou qu'on en plaisante, c'est également interdire la transmission complète de cette histoire et de ces victimes, résistants qui ont agi sous commandement et dont certains ont été jugés et fusillés par des Français, d'autres livrés au nazis puis déportés...

Tout ramener aux détournements, dont on se doit de parler – c'est évident autant qu'essentiel –, c'est taire enfin l'importance d'Henri Sintès *Moro* et de Madeleine

Courtejaire, acteurs majeurs de la Résistance F.T.P.F. de la région. Entretenir la suspicion évite de parler des vraies causes de leur disparition.

Le relatif silence concernant l'attentat de la Poterne demeure pour sa part plus obscur. Pourtant, des rumeurs existent également et, parmi les plus fréquentes (qui sont aussi par un merveilleux hasard les plus fausses) on trouve : les lanceurs de grenades auraient été des gens « *des pays de l'Est* » ; « *les F.T.P.F. auraient tué beaucoup d'Allemands* » ; ou pire, « *il n'y a eu aucun mort français en représailles* », « *aucun déporté ou seulement quelques-uns* »...

Où figure donc le tabou, la censure, alors que les représailles ont été aussi colossales et surtout réelles ? Les immeubles incendiés de la Poterne, contrairement aux déportés dont beaucoup sont morts dans les camps, témoigneront incontestablement de ce drame en plein cœur de la ville.

Il aurait pourtant fallu, pour une minorité de personnes, museler la diffusion des terribles répressions faisant suite à l'attentat du 8 mars, qui ne tua vraisemblablement aucun Allemand, afin d'étouffer le récit de l'action de guérilla en elle-même, pourtant réalisée sur ordre d'un supérieur, montée, préparée, organisée par des résistants qui subiront eux aussi, pour d'autres affaires, torture, exécution, déportation...

Ces deux événements de l'Occupation à Clermont, de nature bien différente, ont cependant tous les deux été comme malmenés par des considérations n'ayant rien à voir avec l'histoire. Cela a eu pour conséquence de restreindre notre accès à leur connaissance et d'altérer nos devoirs envers les victimes et les morts. Ainsi, transmettre les faits se ferait – pour certains – sous certaines conditions. À leurs yeux, il faudrait en quelque sorte « *choisir son camp* » avant de procéder à des investigations et surtout avant de les retranscrire. Il faudrait impérativement JUGER, estimer, condamner, excuser, critiquer, justifier... Comme si un « simple » travail de mémoire n'était pas suffisant en lui-même, sans thèse ou polémique à défendre. De cette manière, dérouler les événements, retrouver les victimes, retracer le parcours des actions serait presque inutile, un choix inconvenant ou incohérent.<sup>17</sup>

Il nous semble pourtant que s'il existe bel et bien un lieu où ce que l'on nomme les « querelles de chapelles » ne devraient pas subsister, c'est bien celui du passé, de notre passé commun, concernant la perpétuation du souvenir. Nos opinions, nos a priori, ne devraient pas orienter les recherches historiques. Après lecture, chacun demeure de toute manière entièrement libre d'avoir et d'exprimer ses opinions et son avis sur les faits !

---

17 Cette idée n'apparaît d'ailleurs pas partagée par la majorité du public, puisque, après publication de mes deux ouvrages, je me suis clairement aperçue de l'intérêt des lecteurs pour cette période, et pour « la Poterne » comme pour « le Milliard » ; nombreux sont les lecteurs à avoir apporté des réflexions et des témoignages nouveaux...

Des débats existent ainsi, notamment entre historiens, sur l'utilité de telles ou telles actions, ce qui permet de prendre du recul, de discuter, d'ajouter les visions du présent à l'hier. Ces analyses, parfois contradictoires, souvent importantes, n'ont pas un but de commémoration de la mémoire à proprement parler.

Et c'est ici l'interrogation que nous soulevons : de quelle manière remémore-t-on « le Milliard » et « la Poterne » (surtout concernant les représailles du 8 mars) ?

Depuis trois ans, la Poterne est de nouveau pavée les 8 mai et les 27 août (date anniversaire de la libération de la ville). Obtenir une gerbe lors de la journée de la déportation a pourtant été gentiment décliné par un élu...

Sur quel motif probant refuse-t-on un dépôt de gerbe (fait dans d'autres endroits) lors de la « *Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation* », en un lieu qui incarne la plus vaste vague de rafles et de déportés durant toute l'Occupation à Clermont ? Mystère...

Mais les commémorations ne sont heureusement pas le seul moyen d'informer, de célébrer le souvenir et de transmettre. Ainsi, une journée dédiée à la Poterne, à l'heure actuelle, ne connaîtrait sans doute pas de répercussions réelles sur la plupart des gens. Mais à une époque où nous entendons certains jeunes dirent « *ah bon, Clermont-Ferrand a été occupée ?* » (réflexion véridique entendue pour la dernière fois en août 2020...), l'idée d'une VÉRITABLE plaque commémorative concernant l'opération du 8 mars et ses représailles, apposée à un endroit VISIBLE, où chaque passant pourrait la lire et possiblement découvrir cet événement important de notre histoire, apparaît plus que judicieux : absolument nécessaire.

Une plaque demeure comme un morceau de notre mémoire, tout en restant accessible au plus grand nombre, chaque jour de l'année. De la même manière, ajouter enfin les noms d'Henri Sintès et de Madeleine Courtejaire sur le Monument aux Morts de Riom semble essentiel.

Beaucoup de victimes, notamment les déportés, ont une sépulture vide. Les corps absents, la plaque ou les monuments commémoratifs permettraient de transmettre ces histoires mais aussi d'offrir un endroit qui *reconnaît, se souvient et rend hommage* aux personnes disparues ou ayant subi la répression locale du temps de la Seconde Guerre.

Pour cela, il est certes nécessaire d'avoir des volontés, une envie, un désir, une conscience que l'histoire peut peut-être se répéter mais que des gens, il y a seulement 76 ans, qu'ils soient résistants, otages, habitants... ont payé de leur vie pour notre actuelle liberté.

© Vanessa Michel, novembre 2020